

# Guide du Doctorant

## Partie III - Après

version beta 0.6

Guilde Des Doctorants

6 décembre 1999

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Petit guide underground du candidat CR2 au CNRS</b>	<b>6</b>
2.1	Concours CNRS versus MdC . . . . .	6
2.2	Le dossier . . . . .	7
2.3	L'audition . . . . .	8
<b>3</b>	<b>Petit guide underground du candidat Maître de Conference</b>	
	<b>Comment candidater</b>	<b>10</b>
3.1	Introduction . . . . .	10
3.2	Le dossier . . . . .	10
3.2.1	Les activités de recherche . . . . .	11
3.2.2	Les activités d'enseignement . . . . .	11
3.2.3	Le programme de recherche . . . . .	11
3.2.4	La liste des publications . . . . .	11
3.2.5	Les recommandations . . . . .	12
3.2.6	Les activités d'animation . . . . .	12
3.3	Ce qu'il faut savoir . . . . .	12
3.4	Quelques données numériques . . . . .	15
<b>4</b>	<b>Olive's guide pour le Frenchie en quête/en cours de postdoc</b>	
	<b>ou: le postdoc, et comment (s') en sortir</b>	<b>17</b>
4.1	Introduction . . . . .	17
4.2	À méditer avant le Grand Saut . . . . .	17
4.3	Offres de postdoc . . . . .	18
4.3.1	les adresses à consulter en premier . . . . .	18
4.3.2	Offres de postdoc dans des revues . . . . .	19
4.3.3	Postdocs par des sociétés savantes, ou des organisations nationales ou internationales . . . . .	19
4.3.4	Offres de postdocs par les labos eux-mêmes . . . . .	20
4.3.5	Autres offres de postdoc en ligne . . . . .	21
4.4	Renseignements utiles . . . . .	22
4.4.1	Préparation et survie (avant, et pendant) . . . . .	22
4.4.2	Des nouvelles du pays, et préparer son retour . . . . .	24
4.5	Financement . . . . .	24
4.6	Divers . . . . .	25
4.7	S'il n'y avait que ceux-là à retenir... . . . . .	26
<b>5</b>	<b>ATER</b>	<b>28</b>
<b>6</b>	<b>Petit guide "chômage de l'allocataire de recherche"</b>	<b>29</b>
6.1	Que faire quand votre contrat d'allocataire de recherche finit?! . . . . .	29
6.1.1	Inscription ASSEDIC [1] et ANPE [2] . . . . .	29
6.1.2	RECTORAT - DESUP [3] et DAF [4] . . . . .	29
6.1.3	ASSEDIC - Déclaration de Situation Mensuelle (DSM) . . . . .	30
6.1.4	ANPE - Entretien professionnel . . . . .	30

---

6.1.5	Université - remboursement des frais d'inscription . . . . .	31
6.1.6	MGEN [5] - prolongation couverture sociale . . . . .	31
6.1.7	RECTORAT - DAF [4] . . . . .	32
6.1.8	APEC [6] . . . . .	32
6.1.9	Autres sources d'informations . . . . .	32
6.2	Que faire quand vous avez trouvé un emploi? . . . . .	32
6.3	Que faire quand vous quittez votre emploi? . . . . .	32
6.4	Adresses . . . . .	33
<b>7</b>	<b>Carrières extra-académiques</b>	<b>34</b>

## 1 Introduction

La thèse de doctorat est une formation approfondie à la recherche. Elle apprend à élaborer, fonder et réaliser de nouveaux concepts ou de nouvelles méthodes et à en assurer la mise en valeur sous forme de produits et d'articles. La thèse dure en général trois ans et exige un travail de recherche original sous la direction d'un directeur de thèse.

Ce guide est destiné à tous les étudiants qui désirent préparer une thèse de doctorat, ainsi qu'à tous ceux qui se sont déjà engagés sur ce chemin. Ce guide se compose de trois parties distinctes :

1. La première partie, nommée *avant* (la thèse), décrit tout ce qu'il est bon de savoir avant de s'inscrire en thèse.
2. La deuxième partie, nommée *pendant* (la thèse), s'attache à donner quelques tuyaux utiles au bon déroulement de la thèse.
3. La troisième partie, nommée *après* (la thèse) indique comment (bien ?) préparer sa "sortie", notamment via les concours des universités, du CNRS... mais aussi les post-docs.

### Historique & sources

Ce guide s'inspire très largement de deux guides déjà existants et disponibles sur le web depuis 1994 :

- le "guide de l'étudiant chercheur" de l'association Etudiants et Recherche,
- le "guide du doctorant" de William El Kaim.

De nombreuses autres contributions proviennent des utilisateurs de la mailing liste Hot-Docs et d'associations de doctorants françaises. La plupart du temps, les sources sont explicitement citées; dans le cas contraire, que les oublis nous soient pardonnés.

Si vous désirez mettre à jour certains éléments de ce guide qui s'avereraient être obsolètes, ou tout simplement compléter les informations données par ce que vous avez pu vous même expérimenter, n'hésitez pas à contacter la Guilde Des Doctorants, ou un de ses bénévoles :

`gdd-guide@gargamel.univ-bpclermont.fr`  
`garnier@spec.saclay.cea.fr`

et à leur faire part de vos suggestions ou remarques. Ce guide en perpétuelle construction est aussi le votre...

### Objectifs et organisation de la troisième partie

Nous présentons tout d'abord les concours aux filières académiques. Les deux premières parties sont ainsi constituées par un guide "underground" du candidat CNRS, et du candidat MdC.

Nous traitons ensuite des situations temporaires menant à un poste dans ces filières, ie le stage post-doctoral (post-doc, notamment à l'étranger) et le poste d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER).

Enfin, nous donnons une suite de renseignements concernant l'emploi extra-académique pour les docteurs, et donnons les coordonnées de sites et d'associations comme l'ABG permettant une meilleure préparation à cette voie qu'aucun doctorant ne devrait à priori négliger...

N'oubliez pas, bien avant la fin de votre thèse, de vous préoccuper de vos débouchés... Ce

troisième tome a été rédigé pour vous y aider.

Bonne lecture.

## 2 Petit guide underground du candidat CR2 au CNRS

Rédigé par Pascal Degiovanni, CR1 CNRS (section *Physique, théorie et modèles*).

Les conseils qui suivent visent à aider le candidat au concours CR2 du CNRS en explicitant quelques unes des règles du jeu tacites du concours. Elles sont inspirées que de ce que j'ai pu voir dans les diverses commissions de physique. Les connaître peut aider le candidat à choisir une bonne proposition d'affectation, et à valoriser son dossier. Ce n'est pas si facile et une erreur se paye parfois très cher. Enfin, encourager les candidats à "sortir de leur cocon" ne peut qu'être utile pour les laboratoires qui verront ainsi plus de jeunes chercheurs rechercher des affectations en adéquation avec leur profil.

### 2.1 Concours CNRS versus MdC

Le concours CNRS diffère du concours de recrutement universitaire sur plusieurs points :

- Le recrutement est fait après une évaluation nationale (jury d'admissibilité par commissions nationales). A l'opposé, le recrutement universitaire fait intervenir des commissions locales (les commissions de spécialistes), qui quoi que l'on dise, ont un poids prépondérant dans la décision (conformément au principe d'autonomie des universités).
- Certains postes sont *fléchés* soit thématiquement, soit géographiquement mais beaucoup n'ont pas de fléchage prédéfini. A l'opposé, les postes d'enseignants-chercheurs sont affectés à un établissement donné.

Ces différences entraînent des usages différents. En gros, on se présente au CNRS avec le soutien d'un laboratoire qui, par divers canaux que nous détaillerons pas ici et qui dépendent des sections, expriment parfois, mais pas toujours, leur "préférence" pour tel ou tel candidat. Mais bien entendu, la commission n'est pas obligée de tenir compte de ces "messages subliminaux". Elle est censée avoir une vue nationale et une politique d'ensemble pour la recherche relevant de sa compétence, néanmoins n'attendez pas de miracles : la pression actuelle est telle que, même au CNRS, et même dans les sections les plus intègres, les intérêts particuliers interfèrent parfois avec l'intérêt général.

**L'avant concours** Donc, la première chose à faire pour candidater au CNRS est d'avoir le soutien d'un ou plusieurs labos. Ceci en s'obtient qu'après avoir pris contact de manière approfondie avec le laboratoire d'accueil. Songez que le nombre de postes dans une section est souvent de l'ordre de la demi-douzaine dans toute la France. C'est bien moins que le nombre de laboratoires relevant de ladite section. Un soutien de labo pour le CNRS est donc quelque chose de plus "couteux" que pour une candidature universitaire car un labo peut difficilement espérer plus d'un recrutement CNRS toutes les quelques années. D'où la nécessité de contacts pris longtemps à l'avance et de manière approfondie. Un séjour de moyenne durée – 1 à 12 mois – et des collaborations avec le laboratoire d'accueil envisagés sont un sérieux atout, et sont de plus des éléments positifs pour la commission de recrutement.

Bien entendu, il ne faut pas non plus mettre tous ses oeufs dans le même panier, ni être naïf. Cela ne coûte rien à un laboratoire de vous promettre un soutien ou de se déclarer intéressé sachant qu'en général tout se passe "sous le manteau" et que vous pouvez, *in fine* et sans le savoir, ne pas être soutenu malgré les sourires et les promesses! N'oubliez pas non plus qu'un membre d'un laboratoire peut, en toute bonne foi, vous assurer de son soutien sans que cela n'engage le laboratoire. Parfois il arrive même qu'un laboratoire parte avec plusieurs candidats favoris qui s'annihilent à l'occasion de petits conflits internes... Et enfin, un labo peut très bien vous soutenir sans que ça marche. En clair, dans ces eaux mouvantes, gardez à l'esprit cette citation d'un homme d'Etat bien connu: "*Les promesses n'engagent que ceux qui y croient*" et le vieil adage "*Un homme averti en vaut deux*".

En conséquence, il importe de chercher plusieurs affectations potentielles: les formulaires de candidatures comportent trois choix; il convient de les préciser tous trois sérieusement. Bien entendu,

mettez en première position celui qui a votre préférence (et qui a exprimé un souhait de vous soutenir), mais ne négligez pas les deux autres. Le coup de fil ou le séminaire quinze jours avant la date limite d'envoi des dossiers alors qu'on ne vous a jamais vu avant agace plus qu'autre chose et fait carrément pipeau... Commencez à prospecter durant la thèse, en vous renseignant sur l'activité des laboratoires relevant de la section visée, en y faisant des visites... Pensez à ne pas voir qu'une personne lors d'une visite. Soyez explicites lors des discussions et, si vous recherchez un soutien, demandez le sans détours ni circonvolutions. Nous vous conseillons d'éviter de demander une affectation dont il est clair que l'environnement scientifique ne vous plaît pas. Vous risquez fort de vous y trouver affecté, ce qui sera désagréable pour vous, mais aussi pour votre laboratoire d'accueil qui sait très bien que vous repartirez à la première occasion. Evidemment, les candidats qui ne sont ouverts à aucun choix au delà du boulevard périphérique font preuve de l'excès inverse. A vous de faire le tour des opportunités et de vous projeter dans l'avenir pour proposer plusieurs affectations qui vous intéressent réellement.

En résumé, une attitude responsable et claire ne peut que contribuer à vous faire connaître dans la communauté. Et cela ne peut qu'augmenter vos chances (qui sont une fonction croissante du nombre de personnes de la commission vous connaissant).

Enfin, un des problèmes qui se pose dans les différents jurys d'admissibilité depuis que la pression à l'entrée CR2 a fortement augmenté, est celui du choix des candidats. Dans le contexte de relative pénurie de postes comparé aux nombre de candidats de qualité, les passages d'un membre du laboratoire à la commission sont, hélas, souvent vus comme un bon moyen de "se servir en CR" par les directeurs de labos. Finalement les candidats font les frais de ces "petites querelles entres amis".

Pour résumer, candidater en plusieurs endroits, se renseigner, et ne pas s'en remettre aux bons conseils d'une seule personne, fut-ce le directeur de thèse ou un membre éminent du jury d'admissibilité, fait donc partie des précautions élémentaires du candidat averti. Jouez la transparence, faites vous connaître (avec objectivité et sans en rajouter) et voyez large. Bref sortez de votre coquille.

Pour diverses raisons, mais aussi dans un soucis de dissocier pour les laboratoires les questions du recrutement de celles du placement des docteurs issus du labo, la section 02 du comité national vient d'avoir une initiative originale qui mérite d'être soulignée.

Elle propose en effet une mobilité au recrutement CR2. Le jeune ainsi recruté le serait dans un autre laboratoire que l'unité où il a fait sa thèse. Ceci aurait l'avantage d'une part de permettre une sorte de post-doctorat dans le cadre d'un poste permanent et d'autre part de découpler la question du recrutement des CR de celle du placement des docteurs locaux. Nous disposons du texte de la proposition 02 (voir l'annexe ??) Ceci ne peut que renforcer les conseils précédents. Malheureusement, la mise en place de cette proposition n'a pas pour autant éliminé les perversions. Des ententes inter-laboratoires sur le dos des candidats existent, les appétits des divers laboratoires et chapelles scientifiques sont toujours aussi insatiables et certaines des affectations sont parfois "surprenantes".

## 2.2 Le dossier

Outre les formulaires officiels, le dossier doit comporter trois éléments importants:

- Le **curriculum vitae**: il ne doit pas dépasser une page. Le lecteur doit voir en moins de 15 secondes à qui il a affaire. Evitez de ressortir votre mention au Bac; on vous examine sur ce que vous êtes maintenant, pas sur ce que vous étiez en maternelle, fut elle supérieure ou spéciale.
- Une **liste de publications** qui doit être lisible. Pensez à séparer les ouvrages et revues avec comité de lecture (avec *referee*) des participations à des ouvrages ou colloques sans comité de lecture.

Enfin vous pouvez donner la liste des séminaires que vous avez donné en précisant ceux où vous avez parlé en tant que conférencier invité.

- Votre **programme de recherche** qui constitue le document le plus important du dossier. Vous devez commencer par présenter la motivation générale de vos travaux, puis ensuite exposer les résultats obtenus en faisant référence à vos différentes publications. Indiquez les collaborations et séjours à l'étranger éventuels.

Enfin, la dernière partie est fondamentale: vous devez indiquer quel sera votre projet pour les prochaines années. Pensez qu'au niveau CR2, on recrute les gens sur leur *potentiel* et non pas sur leurs *opera omnia*. La commission veut donc s'assurer que le jeune CR2 sera encore productif dans plusieurs années. Enfin, même si le recrutement CNRS se fait sur des critères de recherche, il est utile de bien présenter vos activités pédagogiques, les formations complémentaires que vous avez suivi (CIES, écoles doctorales, écoles d'été, congrès pour jeunes chercheurs, doctorales).

Le programme de recherche complet ne doit pas dépasser les **6-8 pages**. C'est une synthèse, pas un roman!

En résumé: CV [1 page] + publiés [1 page] + programme de recherche [6 pages] = **8 pages**.

A ces éléments s'ajoutent les "extras", à savoir les **lettres de recommandation**. Le principe consiste à demander à des experts de votre sujet une lettre de recommandation qui sera envoyée directement à l'instance d'évaluation (voir les détails plus bas). Ces lettres jouent un très grand rôle car elles fournissent un avis d'expert objectif. Bien entendu, pour que ce soit le cas, il faut taper juste: l'expert doit être proche de vous thématiquement pour avoir une expertise sur vos travaux. Mais d'un autre côté, il ne doit pas être le type du bureau à côté. Une certaine distance, garantie d'objectivité, est de mise. La compétence de l'expert doit être indiscutable pour que la lettre ait du poids. Pour cette raison, des lettres d'experts étrangers renommés sont un plus indéniable. Elles montrent aussi que vous êtes connus en dehors de votre laboratoire. Votre directeur de thèse est là pour vous aider à obtenir ces références. En général, on accompagne un dossier par deux ou trois lettres.

Depuis 1998, les choses ont un peu changé puisque, si j'en crois le serveur du CNRS, (cf guide du candidat), des "*avis de personnalités scientifiques*" peuvent être joints au dossier. Donc cela suggère que les lettres peuvent être dans le dossier. Néanmoins, elles ne doivent pas être lues par vous ou par votre directeur de thèse. Donc, si elles passent par vous, elles doivent être sous enveloppe cachetée. Si jamais vous ne pouviez les avoir à temps pour le dépôt de dossier, pas de panique: vous faites votre dossier sans les lettres. Puis, vous cherchez les dates de réunion de la commission et, après la première réunion qui suit la date limite de dépôt de dossier, vous demandez au président de la commission qui est le *rapporteur* de votre dossier. Vous lui dites que vous avez des lettres de recommandations qui sont arrivées après la date limite de dépôt de dossier et vous proposez de les envoyer, par exemple au rapporteur. C'est ce qui se faisait en fait avant 1998. C'est aussi votre rapporteur qui aura besoin de copies éventuelles de vos publications les plus importantes ou de votre thèse. D'où l'utilité de le contacter. Là aussi, le serveur du CNRS stipule que l'on peut joindre les cinq publications les plus significatives au dossier. Mais votre rapporteur peut avoir besoin de compléments.

Ah oui, la commission demandera sûrement l'avis du directeur de thèse (c'est possible de l'inclure dans le dossier mais vérifiez quand même). Mais c'est complémentaire des lettres de recommandation extérieures dont je viens de parler.

## 2.3 L'audition

Les modalités pratiques de l'audition dépendent de la section. En section 01 (mathématiques), elle se résume à la signature du dossier, car la commission estime que l'examen du dossier est l'instrument d'évaluation. En section 02, elle dure environ 10 minutes et compte de manière importante au sens où une mauvaise audition est fatale.

Les conseils que je peux donner sont surtout valables pour la 02, mais ils peuvent aussi être utiles ailleurs.

- Ne **jamais** déborder sur le timing. Mieux vaut en dire moins que d'abuser de la patience du jury.
- Pensez que le jury est composé de *non-specialistes* de votre sujet. Ça peut paraître surprenant mais l'audition est surtout un exercice de vulgarisation: vous devez convaincre le spécialiste de la coquille d'escargot qu'il est intéressant d'étudier les sabots de cheval. Donc, votre exposé

doit situer votre travail dans un contexte général et doit montrer clairement l'apport de votre contribution d'une manière accessible au non spécialiste.

- Ayez l'air convaincu de ce que vous avez fait. Il n'y rien de pire que le candidat qui donne l'impression d'exposer ce qu'il fait pour la première fois sauf peut être celui qui donne l'impression d'avoir travaillé sur son sujet parce qu'il fallait bien faire quelque chose. Il faut un souffle, une perspective, et juste ce qu'il faut d'enthousiasme.

D'une manière générale, votre exposé peut s'articuler comme suit (sur 10 minutes):

- [1 min] : Présentez vous
- [3 mins] : Motivation et contexte général
- [3 mins] : Résultats principaux (soyez précis mais sans vous perdre dans les détails)
- [1 min] : Un mot sur l'originalité des méthodes (en quoi ce que vous avez fait est dur)
- [2 mins] : Votre programme de recherche pour les deux prochaines années

On vous attend sur la clarté, la précision et le programme de recherche. Un trou la dedans et c'est fini.

- Parlez distinctement et avec un débit calme et posé. Respirez quand vous parlez: le jury n'appréciera pas d'avoir un remake d'*Urgences* sous les yeux.
- Dans le même registre, évitez les transparents relativistes (c.a.d qui passent sur le retro-projecteur en deux secondes), ou qui sont couverts de grosses formules illisibles. Ca ne sert à rien: l'expert sait déjà tout ça, et les autres seront profondément agacés.

Les pattes de mouches ou les hiéroglyphes au tableau sont également à proscrire: écrivez lisiblement et organisez votre tableau.

- Les membres du jury peuvent poser des questions. Pour ne pas se démonter, il peut être utile d'y réfléchir avant l'audition. Mais comme en toute choses, la modération est de rigueur et il ne sert donc à rien de s'encombrer l'esprit avec le texte précis des 47 réponses que vous aurez préparé à l'avance. Soyez zens et naturels et tout ira bien.
- Un dernier mot très personnel sur les fringues: le jean à trous avec les traces de camboui de la mob ou la minijupe en cuir rouge vif sont à éviter mais c'est pas non plus le bon plan d'arriver en pingouin ou en clone de Lady Di. Vous serez mal à l'aise et pas naturel(e). Donc soyez clean mais sans être endimanché(e).

Pour conclure, le recrutement CNRS est un exercice spécifique qui se prépare assez longtemps à l'avance. Le caractère national du recrutement fait que le jeu est différent du recrutement des enseignants-chercheurs. Néanmoins, un des enseignement de ces dernières années est que l'augmentation de la pression rend le système plus fragile et que des dérives sont aussi présentes dans les différentes sections du Comité National.

Raison de plus pour ne pas se contenter de candidater au CNRS: n'oubliez pas les emplois d'enseignants-chercheurs ainsi que les propositions que l'on peut vous faire à l'étranger ou en entreprise. Un poste de CR2 au CNRS n'est qu'une opportunité parmi d'autres et il vaut mieux se laisser le maximum de choix.

### 3 Petit guide underground du candidat Maître de Conference Comment candidater

Rédigé par Pierre Lescanne.

**Avertissement** Ce qui est dit dans ce document n'engage que son auteur et évidemment aucune des institutions auxquelles il appartient. De plus, je ne vous conseille pas de suivre ce document à la lettre, car vous risqueriez de faire une présentation stéréotypée qui ne vous permettrait pas de vous distinguer des autres candidats. Ce texte a été écrit à l'origine pour les doctorants qui faisaient une thèse sous ma direction, il a eu une audience qui a dépassé mon attente. Il se peut que les conseils soient très spécifiques aux habitudes de la communauté académique de l'informatique ; pour d'autres contextes il faut peut-être les adapter en se renseignant sur les usages de la communauté scientifique concernée. En tout cas, ce texte n'a aucune autre prétention que d'aider les candidats.

Dernière modification, 23 novembre 1998

PIERRE LESCANNE

#### 3.1 Introduction

Les temps sont durs pour la recherche d'emplois : pour les non diplômés comme pour les diplômés, pour les candidats dans les entreprises comme pour les candidats dans l'enseignement supérieur (ATER et maître de conférences) et dans les EPST (tablissements publics scientifiques et technologiques, pour nous le CNRS et l'INRIA). Les postes se font rares et le nombre et la qualité des candidats augmentent. Par conséquent, rien dans le dossier et le curriculum ne doit être négligé. Un dossier incomplet ou mal agencé (on parle parfois de candidature suicidaire) conduit à l'élimination rapide alors même que le candidat a les qualités requises pour prétendre au poste offert ; cette situation est déchirante et frustrante pour le candidat comme pour celui qui l'a formé ou ceux qui ont passé du temps à écrire des lettres de recommandation. Dans la suite, j'appelle indistinctement jury, aussi bien les commissions de spécialistes qui recrutent les enseignants-chercheurs du supérieur que les jurys des EPST. Ce qui suit peut aussi en partie s'appliquer aux dossiers de bourse doctorale et post-doctorale et je rappelle qu'il s'agit du point de vue personnel de son auteur. Ce document a été écrit d'après ma propre expérience au CNU 27ème section, au comitè national du CNRS (section 07), à des jurys INRIA ou à des commissions de spécialistes 27 ème section, mais il est frappant de voir les liens avec des conseils similaires donnés pour les tats-Unis comme par exemple dans l'article d'Anthony Ralston dans les CACM vol. 39, n 3, de mars 1996.

Une bonne préparation du dossier de candidature à un poste de chercheur ou d'enseignant-chercheur (ATER ou Maître de conférences) est clairement importante ; en facilitant le travail du rapporteur, elle favorisera une vision objective du dossier. J'ai pensé que ce petit guide pourrait être utile aux candidats. Indépendamment je recommande la lecture de la note aux candidats à la qualification en 27ème section de SPECIF qui donne d'excellents renseignements (voir aussi la page de SPECIF sur les carrières, le manuel du candidat édité par la SMF et la SMAI, la page de l'association Bernard Gregory et celle de la guilde des doctorants). Lisez aussi pour vous faire une idée l'un des multiples livres qui existent sur la faon de rédiger un CV et destinés en général à des candidatures dans le secteur privé. Des conseils bien utiles y figurent.

#### 3.2 Le dossier

Il faut savoir que le rapporteur de votre dossier n'est pas forcément un spécialiste de votre discipline, mais qu'il souhaite néanmoins jouer le rôle d'avocat. vous de l'aider, le dossier doit lui donner tous les éléments pour vous défendre et éventuellement des phrases qu'il pourra mettre dans son rapport, souvent les lettres de recommandation jouent ce rôle. Il faut donc savoir se présenter en évitant à la fois la modestie et la vanité. Voici les éléments constitutifs de tout dossier. Si certains documents administratifs semblent en demander moins, ne les croyez pas, ce qui compte est ce que les membres des commissions demandent dans les faits.

### 3.2.1 Les activités de recherche

Cette partie et la suivante constituent ce qu'on appelle le curriculum détaillé. Elle doit comporter une description de toutes vos activités de recherche. Par exemple, si un candidat a fait une recherche sur un autre sujet durant son DEA, cette activité doit être décrite, c'est toujours un plus dans un dossier. Dans l'introduction de cette partie du dossier, vous devez décrire votre recherche dans son contexte et avec ses enjeux, il s'agit là de faire une vulgarisation de haut niveau. Non seulement vous donnerez au non expert des éléments pour vous juger et pour comprendre l'objet de vos recherches, mais vous montrerez à l'expert que vous maîtrisez bien votre domaine et que vous êtes mûr pour faire un chercheur ou un enseignant-chercheur; vous lui donnerez les éléments à mettre dans son rapport pour décrire votre domaine de recherche. Si vous avez écrit un logiciel utilisé par d'autres chercheurs signalez-le en expliquant qui l'utilise et comment, ainsi que la manière par laquelle il est distribué, décrivez aussi sa documentation. Ne pas diffuser un logiciel que vous avez fait est une erreur. Vous pouvez envisager de faire une démonstration aux rapporteurs. Pensez cependant qu'ils sont très occupés dans ces périodes. Dans tous les cas, n'oubliez rien de ce qui peut mettre en valeur vos travaux. En particulier, n'oubliez pas de joindre vos rapports de pré-soutenance de thèse qui sont un élément fondamental du dossier.

### 3.2.2 Les activités d'enseignement

N'oubliez surtout pas de décrire vos activités d'enseignement; ceci est valable même pour les candidats à un poste de chercheur. Soyez à la fois analytique et synthétique, par exemple décrivez le type de public, le type d'enseignement, les volumes horaires et résumez le tout par un tableau. Décrivez aussi le type d'enseignement que vous vous verriez prêt à faire; sur ce dernier chapitre, ne soyez pas restrictif. Pensez dès votre thèse à vous ouvrir à des disciplines où il y a une forte demande du côté de l'enseignement. Aujourd'hui par exemple il semble qu'on recherche souvent des gens dans le domaine des réseaux et du multimédia, pourquoi une application de vos recherches ne porterait-elle pas sur ce sujet? Il faut cependant que cela intervienne naturellement. J'aurais pu citer le parallélisme ou les bases de données.

### 3.2.3 Le programme de recherche

Quand un jury recrute un futur chercheur, il veut s'assurer que dans dix ans ou vingt ans, celui-ci sera encore un chercheur actif et donc autonome. Il est normal, même nécessaire qu'il soit demandé au candidat de décrire sa recherche sur les cinq ans à venir. De plus, c'est un exercice utile et fructueux qui permet au candidat de se situer. Bien sûr, ce document doit indiquer comment le candidat s'adaptera à un environnement différent de celui où il a fait sa thèse.

### 3.2.4 La liste des publications

C'est une pièce importante du dossier. N'utilisez en aucun cas la liste chronologique. Classez vos publications par rubrique et soyez respectueux de ces rubriques; par exemple, ne confondez pas les Lectures Notes in Computer Science avec un journal, une conférence nationale avec une conférence internationale, un papier soumis avec un papier accepté; les rubriques recommandées sont les suivantes.

- journaux internationaux, dans le cas d'un article accepté mais non encore publié, joindre la lettre d'acceptation de l'éditeur, dans le cas contraire, l'article sera considéré comme l'équivalent d'un rapport de recherche.
- journaux nationaux,
- conférences internationales avec comité de lecture et publication des actes,
- conférences nationales avec comité de lecture et publication des actes. Il est peut-être bon de rappeler qu'une conférence italienne, scandinave, maghrébine ou nord-américaine est une conférence nationale, même si vous y avez participé et que les journées organisées par le GDR programmation n'ont pas comité de lecture.

- conférences sans comité de lecture et/ou sans publication des actes, workshops, rencontres ES-PRIT.
- rapports internes et articles soumis mais non encore acceptés.
- les logiciels et leur documentation.

Signalez bien les réutilisations d'un article dans un autre, par exemple transformer une communication dans un groupe de travail en une communication à une conférence avec comité de lecture, puis en un article dans un journal est admis, à condition d'être signalé; le copier-coller ne l'est pas. Les signatures de communications comme seul auteur sont mieux cotées que les co-signatures. Ce qui est apprécié dans une co-signature, c'est une réelle collaboration.

### 3.2.5 Les recommandations

Les recommandations sont extrêmement importantes. Il semble que certains candidats sous-estiment l'attention que le jury leur porte.

**Les recommandations d'enseignement** , il faut des attestations de toutes les personnes qui vous ont encadré comme moniteur ou comme vacataire. Leur absence est toujours jugée négativement.

**Les recommandations de recherche** , cherchez plutôt une bonne lettre d'un chercheur reconnu que beaucoup de lettres anodines du genre J'ai rencontré Monsieur Untel, nous avons bu un pot, il m'a raconté sa recherche et je l'ai trouvé sympathique. Celle de votre directeur de recherche, celle de votre responsable d'équipe si a n'est pas la même personne et celle de votre responsable de stage post-doctoral s'il y a lieu doivent y figurer obligatoirement. N'oubliez pas celle de votre directeur de stage de DEA si le DEA a été fait avec une personne différente de votre directeur de thèse. Là encore leur absence est jugée négativement.

**Attention** vitez de joindre des recommandations sans l'avis de l'auteur (recommandation de l'année d'avant) et surtout des recommandations pour une autre candidature. Cette recommandation sera comptée sans valeur ou pire risque d'être démentie par son auteur. C'est l'un des multiples détails qui indisposent un jury.

### 3.2.6 Les activités d'animation

Un enseignant-chercheur n'est pas une personne qui doit se contenter d'aller de sa salle de cours à son bureau et à sa station de travail, mais c'est quelqu'un de qui on attend un investissement dans la vie collective. Sans que l'activité d'un doctorant soit celle d'un professeur d'université, il est bon de faire état de services à la communauté, étant entendu que participer à des jurys d'examens est un devoir normal d'enseignant et que ce qu'on attend dans ce cadre sont des actions qui n'ont pas un caractère obligatoire. Avoir eu des activités visibles n'est pas indispensable, il faut aussi des soutiers.

## 3.3 Ce qu'il faut savoir

**Le responsable de l'équipe d'où vient le candidat doit être averti** à l'avance de la candidature et dans tous les cas le dossier doit être préparé avec lui. En effet, un candidat ne va jamais tout-à-fait seul à la bataille, il est presque toujours le candidat d'une équipe et doit donc prendre ces éléments en compte. Que peut répondre un responsable d'équipe à la question (cf. la section comment se passe un jury?) Comment cette candidature s'inscrit-elle dans la politique scientifique de votre équipe? s'il n'a pas vu le dossier ou pire s'il n'est pas au courant de la candidature. De plus, connaissant la conjoncture, le responsable d'équipe pourra indiquer sur quels points le dossier devra insister.

**Le dossier doit être prêt suffisamment à l'avance.** La carrière est quelque chose d'assez important pour qu'on y consacre un certain temps. Le dossier nécessite une préparation proportionnée aux enjeux. Il me semble qu'une quinzaine d'heures pour le premier dossier est un minimum, car il s'agit du premier exercice du genre. Heureusement, l'informatique permet la réutilisation. Créez un répertoire o vous stockerez vos fichiers pour vous en resservir plus tard ; par exemple si vous êtes recruté, ce que je vous souhaite, cela sera utile pour les promotions. Pour de multiples raisons, la plus évidente étant la présence obligatoire de signatures de gens à l'emploi du temps chargé, il faut se donner un minimum de temps avant la date fatidique. Il faut aussi penser à des discussions avec le responsable d'équipe et le directeur de recherche qui vont conduire inévitablement à des re-rédactions. Une semaine complète avant la date limite pour le bouclage définitif du dossier, c'est-à-dire au secrétariat du laboratoire d'accueil pour les dossiers CNRS, est un minimum absolu à ne dépasser en aucun cas, deux semaines paraissent raisonnables. Il faut prévoir un bon mois pour la version provisoire. Je recommande même de commencer à penser à une candidature et à en rédiger les premiers éléments avant même de savoir les dates de dépôt, pour se donner le temps de la réflexion.

**Il faut prendre contact.** Un chef d'établissement disait avec raison Je ne recruterai jamais quelqu'un que je ne connais pas. Même si vous êtes dans la même ville, prenez contact téléphoniquement ou électroniquement (il faut être moderne!) avec tous les chefs d'établissement d'enseignement o vous candidatez, rencontrez-les le jour de l'audition si vous venez d'une autre ville. Prenez aussi contact avec une ou plusieurs équipes de recherche. Cependant, faites clairement savoir votre choix d'équipe pour que votre recrutement s'inscrive bien dans une politique scientifique. Pour cela, prenez aussi contact avec le directeur du laboratoire et/ou avec les personnalités bien informées de la ville pour savoir quelle est la politique de la communauté de recherche o vous arrivez.

**Comment se passe un jury?** Un jury comprend les phases suivantes :

- Les auditions, les différents jurys y attachent plus ou moins d'importance. Il faut bien la préparer notamment par des répétitions, et il faut éviter d'être long et technique. Apparemment les consignes sur la préparation des auditions circulent bien, car la qualité des transparents augmente et les exposés se ressemblent de plus en plus donnant parfois l'impression d'exercices de singes savants. Il faut donc y mettre de la spontanéité. Il peut-être de bon ton de distribuer aux auditeurs un résumé du dossier, par exemple une photocopie des transparents. vitez cependant de distribuer un document trop abondant (pensez à la forêt et aux pauvres membres du jury qui vont être vite submergés de documents).

Pour le plan de l'exposé d'audition, il faut se rappeler qu'on est limité dans le temps. Il n'y a rien de pire pour l'impression que donne un candidat que d'être interrompu sèchement par le président au moment o il allait dire les choses les plus importantes. Il faut donc que vous répétiez pour savoir en combien de temps vous tiendrez. Pour l'exposé des activités d'enseignement il faut éviter de réciter un catalogue de cours et TD dispensés. Pour la recherche, j'aime bien un exposé en trois temps, d'abord un exposé général pour que tout le monde dans l'assistance comprenne sur quoi vous travaillez, enfin un exposé plus technique pour le spécialiste et enfin un exposé pointu o vous pouvez vous permettre de larguer même le spécialiste, car après tout il faut montrer que vous avez fait de la recherche avancée. Pour certains détails pratiques, on pourra s'inspirer des conseils de Ian Parberry.

Commence ensuite la réunion proprement dite du jury qui n'est pas publique. Les membres du jury s'engagent à ne pas dévoiler ce qui s'y dit et il n'est pas correct d'essayer d'en connaître le contenu. Elle comprend les phases suivantes :

- La lecture des rapports Après élimination éventuelle et rare des candidatures irrecevables, le jury commence par le commentaire des dossiers, rarement la lecture in extenso des rapports, par les deux rapporteurs, avec la recommandation d'un classement en trois catégories : A (excellent), B (bon), C (ne passera pas). Il est clair qu'il faut éviter d'être classé en C!

- L'élimination Ce terme peut paraître dur, mais quand il y a beaucoup de candidats, cette phase est indispensable pour pouvoir passer à la phase d'examen attentif et de sélection des derniers dossiers, en nombre toujours plus grand que le nombre de postes. Les dossiers qui sont techniquement ou syntaxiquement mauvais ou incomplets disparaissent lors de cette phase, ainsi que ceux de la classe C et certains de la classe B. Ce sera le cas du vôtre si vous n'avez pas suivi grosso-modo le schéma ci-dessus. Certains changements de catégories et des harmonisations d'avis divergents des rapporteurs pourront intervenir lors de cette phase.
- Les premiers votes-sélections En général, c'est seulement lors de cette phase que les membres sont appelés à voter pour la première fois, et que des candidatures techniquement ou syntaxiquement bonnes, mais sémantiquement faibles commencent à disparaître. C'est aussi là que les éléments de politique scientifique sont évoqués, que les établissements d'enseignement et les équipes de recherche s'expriment et que les groupes informels se manifestent sinon ouvertement du moins officieusement par les votes. Pour un candidat, être dans cette dernière catégorie de candidats retenus pour le classement final, doit être un objectif. Ce résultat est prévisible, la plupart du temps, sans que l'on puisse préjuger de l'étape suivante. La figuration dans cette liste s'appelle souvent une candidature bien appréciée par le jury.
- Le choix et les classements Une fois un groupe de candidats potentiels extrait, une discussion en profondeur commence ; suivant les jurys, elle est plus ou moins ouverte ou retenue et elle aboutit au classement des heureux élus. cause de règles administratives précises et contraignantes, tous les candidats retenus dans la phase précédente ne figurent pas forcément dans les listes de classement, mais, en général, le jury estime qu'ils devraient être classés.

**Comment énerver un jury à l'audition ?** Il se peut que le jury soit fatigué et irritable. Voici quelques conseils pour l'énerver (à prendre au deuxième degré et à adapter à son goût).

- Choisir une fonte minuscule.
- Faire des transparents subliminaux c'est-à-dire des transparents que vous affichez moins d'un dixième de seconde. C'est mieux encore quand ils sont remplis de plus de textes qu'il n'en faut, surtout si l'on a appliqué la recommandation ci-dessus.
- Arriver en retard. On pourra toujours prendre contact avec le président qui saura se montrer compréhensif en cas d'empêchement majeur.
- Ne s'adresser qu'au premier rang de la salle
- Dépasser le temps et résister au président de séance quand il vous demande d'arrêter.
- Etre snob, arrogant ou provocant, dans l'attitude ou dans le vêtement (grunge, sexy ou endimanché), quoique a puisse être un moyen d'être original! vous de juger
- Jouer à l'effeuilleuse avec les transparents, c'est-à-dire cacher le bas et le découvrir peu à peu.
- Emballer les transparents dans des pochettes qui deviennent opaques quand elles sont sur le rétro-projecteur. Il paraît que a les protège!
- Eluder les questions.

**Où faut-il candidater ?** Les postes se font chers, si l'on veut devenir chercheur, il faut envisager de candidater aussi bien dans les grands que dans les petits établissements. Certains disent mêmes que c'est dans les petits établissements qu'on fait la meilleure recherche, car l'environnement moins compétitif y est plus propice à l'émergence de l'originalité. On peut y mettre en place avec l'aide de jeunes chercheurs motivés une recherche qui se fera remarquer. Si l'on réussit bien on pourra demander une mutation dans un gros centre. Le phénomène du démarrage de petits établissements est net aux tats-Unis o les postes (du moins en ce qui concerne l'informatique fondamentale) se sont fortement taris (voir l'article de Ralston déjà cité).

**Compléter son dossier après son dépôt** Certains candidats considèrent que le seul dossier est celui qu'ils ont déposé, beaucoup d'autres au contraire, complètent ce dossier au cours de son

examen. Je ne recommande pas cet exercice, car le rapporteur peut avoir déjà écrit son rapport, mais il faut savoir que cette possibilité existe, notamment pour signaler l'acceptation d'un article ou réparer un oubli. Certains candidats choisissent l'audition pour faire connaître ces modifications.

**Les bons éléments d'un curriculum vitae** : Les publications Pour un poste d'ATER, il semble qu'il faille une publication dans une bonne conférence. Pour un poste de maître de conférence, un article dans un journal (pensez aux délais et jugez quand vous devrez commencer à le rédiger) et/ou deux ou trois bonnes conférences et/ou un logiciel diffusé et utilisé semblent être la norme. Le stage post-doctoral Il semble de plus en plus difficile d'obtenir un poste permanent directement après la thèse, il faut alors envisager un poste d'ATER ou un stage post-doctoral (les deux ne s'excluant pas) dans une autre équipe de recherche. Il faut y penser et s'y préparer suffisamment tôt. L'enseignement Pour candidater sur un poste de maître de conférence, il semble qu'une exigence reconnue par beaucoup de commissions de spécialistes soit d'avoir enseigné de l'ordre de 150 heures. Cependant un bon dossier de recherche peut compenser un dossier d'enseignement faible et vice-versa. Cependant une absence complète à ce niveau peut être rédhibitoire. Dans beaucoup d'endroits c'est aussi important qu'un bon dossier de recherche. Expliquez les incohérences Un dossier peut comporter des éléments hors de la norme habituelle, plutôt que d'essayer de cacher ce que le rapporteur saura découvrir, expliquez ces faits et montrez-en les aspects positifs ; en voici deux exemples. Les trous Par exemple, si vous êtes une mère de famille et qu'il s'agit de la naissance d'un de vos enfants, il faut le dire, s'il s'agit d'un problème plus personnel difficile à présenter, le directeur de recherche pourra l'évoquer discrètement dans sa lettre de présentation. Les réorientations thématiques ou géographiques Comme il s'agit a priori d'éléments positifs, il faut absolument les expliquer.

**Soyez vous mêmes** Le jury cherche à recruter une personne, ne cherchez pas à masquer votre personnalité. Soyez original sans être excentrique, ne soyez pas comme le candidat suivant, ni comme le candidat précédent, pour cela soyez vous même. Montrez-vous sous votre vrai jour, ne soyez donc pas contracté, personne ne veut vous manger, vous n'avez rien à perdre, tout à gagner. Ne fabriquez pas vos réponses en fonction de ce que vous pensez être attendu par le jury, vous pouvez vous tromper complètement. Certes il y a des réponses qu'un jury ne souhaite pas entendre. la question (stupide à mon avis) Entre Thuilley aux groseilles et Togny aux Boeufs, quelle université choisirez-vous? évitez de répondre, sortez-vous en par une pirouette. Ne vous ruez sur aucune des deux réponses Togny aux Boeufs bien sûr! ou Thuilley aux groseilles bien sûr!. Personne ne croira la première réponse, car sinon, pourquoi auriez-vous candidaté à Thuilley aux groseilles o se trouve votre petit ami? De même, la deuxième réponse froissera les Tognas pure souche qui croient que Togny aux Boeufs est le centre du monde informatique.

### 3.4 Quelques données numériques

Bien sûr, ces données sont indicatives. Ainsi, les inquiets allongeront les délais, les audacieux les raccourciront, les sages ou les curieux les compareront au temps consacré par leurs amis candidats dans le privé.

Taille du dossier (pour un Maître de conférences)

Activités de recherche	2-6 pages
Activités d'enseignement	1-4 pages
Projet de recherche et d'enseignement	1-3 pages
Activités d'animation	10 lignes

chéances

Temps de préparation	~15 heures
Délai avant bouclage	- 15 jours
Version provisoire	- 40 jours
Demande des recommandations	- 60 jours

## Article

Entre début écriture et envoi	3-6 mois
Entre envoi et acceptation	6-12 mois
Entre acceptation et publication	12-24 mois

## 4 Olive's guide pour le Frenchie en quête/en cours de postdoc ou: le postdoc, et comment (s') en sortir

### 4.1 Introduction

Ce que ce document voudrait être : un guide exhaustif à l'intention du futur/actuel/bientôt ex-postdoctorant français.

Ce que ce document n'est pas : un guide *vraiment* exhaustif des ressources existantes (principalement sur le ouèbe) à l'intention du futur/actuel/bientôt ex postdoctorant français.

**Conclusion** : si ce document vous sert, super, mais n'oubliez pas de nous communiquer vos petites infos/correctifs/remarques/conseils : tel lien html est mort, il existe aussi telle bourse de tel organisme, l'université machin (dont je sors avec fierté et mon doctorat en poche) a tel accord avec telle université, organisme, etc. Et surtout, ne laissez passer aucune faute de français, je daïteste ça. Merci d'avance. Bref, pour que cette page vive et remplisse son rôle, il dépend aussi de vous de la faire grandir et évoluer. Bonne chance!

### 4.2 À méditer avant le Grand Saut

Vous n'en êtes encore qu'au stade où vous vous demandez SI un postdoc est votre tasse de thé. Seul VOUS pouvez répondre à cette question, avec tout ce que ça implique de choix personnels, qui vous engageront pour bien plus que les mois du postdoc eux-mêmes : est-ce bien un postdoc qu'il me faut faire alors que je voudrais bosser dans l'industrie?, comment je fais avec mon/ma/mes copain/copine/mari/femme/enfants (visa, vie là-bas pendant que le postdoc sue au labo, enseignement pour les gamins,...)?, combien de temps je me donne pour que ce post-doc débouche sur quelque chose de concret?, comment je cotise pour mes vieux jours? vais-supporter la carence en Beaujolais nouveau, et en pot-au-feu? Je peux vous assurer qu'au bout de quelques mois, certaines choses qui vous font marrer aujourd'hui deviendront une véritable plaie. Enfin, là encore, ça dépend de vous. En tout cas pour vous donner à réfléchir, tournez vous vers...

- Les listes de distribution, telles que la famille hotdocs (quoi, c'est pas encore fait?!): [<http://garp.univ-bpclermont.fr/gilde/Listes/>], et en particulier HD-EXPATS, et posez des questions à ceux qui sont EN TRAIN d'en ch..., euh, de s'éclater.
- Plusieurs articles sur le postdoctorat [<http://www.abg.asso.fr/reperes/postdoc.html>] sont accessibles sur le site de l'ABG, issus de leur revue trimestrielle *Formation par la Recherche* [<http://www.abg.asso.fr/whatsnew/fplr/fplr.html>].
- Des articles fleurissent de temps en temps dans les revues scientifiques, on en trouve par exemple dans les archives de *La Recherche* [<http://www.LaRecherche.fr/arch>].
- Careers In (and Out of) Science: An Employment Guide for Science Students At All Levels [<http://www.freenet.hamilton.on.ca/~ae047/employ7.html#Postdocs>]
- Notes on applying for postdoctoral positions, rédigé par des sujets de Sa Gracieuse (pas de commentaire, merci) Majesté : <http://euclid.tp.ph.ic.ac.uk/~time/jobs/files/jobs.html>
- Il existe un forum de discussion postdoc, accessible sur la page de Nextwave : [[http://wellengaged.com/engaged/nextwave.cgi?c=post\\_doc](http://wellengaged.com/engaged/nextwave.cgi?c=post_doc)], mais qui lui est gratuit.
- Je passe la parole (communication personnelle) à SOPHIE LAUTRAITE, et en plus elle sait de quoi elle parle :
  - 1/ La première des choses à faire lorsque l'on a « une touche » pour un postdoc c'est une recherche biblio : Qu'est-ce que le labo en question a publié? Dans quels journaux? Quand? À quelle fréquence?, etc.
  - 2/ Dans la plupart des cas, tout au moins pour les postdocs en Europe, on passe un entretien. Pour en avoir passé un certain nombre ces derniers mois, je peux donner ici mon expérience : que ce soit pour un postdoc ou pour un poste plus permanent, il ne faut pas prendre la chose comme un douloureux passage à la question auquel on se soumet... Même si l'on cherche désespérément

un job, il ne faut pas perdre de vue ses exigences : la qualité !

Sinon autant aller faire autre chose... Donc un entretien est autant une chance pour les potentiels futurs employeurs de nous juger/jauger que pour nous. Ca veut dire poser les bonnes questions (donc un minimum de préparation avant l'entretien...), observer, discuter... Des détails sont souvent très révélateurs, et il n'est pas nécessaire d'être fin psychologue pour les détecter. Je sais bien que cela n'est pas forcément facile, surtout quand on se pointe à l'étranger (je sais de quoi je parle...) et qu'il faut en plus se dépatouiller avec la langue que l'on ne maîtrise pas (encore) très bien. Mais bon... Faut essayer, koi!!

3/ L'offre des postdocs est très abondante... Ca veut bien sûr dire qu'il va y en avoir des bons et des bidons, tout ca bien mélangé. On peut avoir le choix malheureux... c'est pas une tare! Ce qui l'est c'est de laisser la situation s'enliser. Apres un certain délai (quelques mois) il faut savoir aussi faire son propre bilan : si le sentiment d'une impasse se fait sentir, savoir faire le tri entre le coup de blues dû a l'expatriation+les problèmes d'insertion dans le nouveau labo et les réels problèmes liés au labo. Une fois ce constat fait, Il NE FAUT PAS s'accrocher désespérément à un « postdoc bidon ». L'offre est abondante, il faut donc préparer son départ et partir! On s'est tous tapé des années d'études et des galères pas possibles (dans la plupart des cas...) alors pourquoi accepter ca?? De plus, et j'ai vu autour de moi en G.B. deux cas de postdocs qui tournaient en eau de boudin, il est très très très difficile de rentrer en France apres deux ans ou plus « loupés »! Pas facile à justifier, ça, l'absence de résultats publiables, dans un CV ou dans des entretiens. Et quoi qu'il arrive c'est le postdoc qui sera toujours tenu responsable de l'échec. Pas le labo. Comme toujours, quoi!! Raison de plus pour ne pas accepter ça.

### 4.3 Offres de postdoc

Notez qu'il existe un recouvrement des annonces, ce qui signifie que vous pourrez trouver des offres annoncées à la fois dans des listes de distribution, des newsgroups et des sites webs.

#### 4.3.1 les adresses à consulter en premier

- Par l'Association Bernard Gregory [<http://www.abg.asso.fr>]:

=====

OFFRES D'EMPLOI DE L'ASSOCIATION BERNARD GREGORY

=====

Mise à jour - 14 decembre 1998

Les offres d'emploi presentees ici sont confiees a l'Association Bernard Gregory par des entreprises, des organismes de recherche et des etablissements d'enseignement superieur qui souhaitent recruter des personnes de niveau doctoral ou post-doctoral. Il n'est pas necessaire d'etre inscrit a l'Association Bernard Gregory pour y repondre. Les offres d'emploi de l'ABG sont disponibles :

Sur le web : [www.abg.asso.fr](http://www.abg.asso.fr)

Par courrier electronique, en s'inscrivant a la liste ABG-JOBS (envoyer le message « subscribe abg-jobs prenom nom organisation » a [sympa@cru.fr](mailto:sympa@cru.fr)).

Dans les antennes de l'association implantees dans les universites, les ecoles d'ingenieurs et les centres de recherche

([www.abg.asso.fr/abg/be.html](http://www.abg.asso.fr/abg/be.html)).

Sur Minitel (36 15 code ABG - 1,29 F/mn).

La diffusion des offres sur la liste Abg-Jobs suit le calendrier suivant :

Lundi : Bulletin hebdomadaire de l'ABG

Mardi : Offres d'emploi de l'ABG

Mercredi : Autres offres

Jeudi : Sejours post-doctoraux

- créées par la GDD et la CEC : les listes de distribution HD-emploi, et les sous-listes avec leurs domaines scientifiques respectifs :  
[<http://garp.univ-bpclermont.fr/guilde/Annonces/#listes>]
- les newsgroups : sci.research.postdoc évidemment, mais aussi ceux consacrés à votre discipline : sci.techniques.mass-spec, sci.chem.analytical, sci.archaeology.mesoamerican, sci.agriculture.beekeeping,...que sais-je encore

#### 4.3.2 Offres de postdoc dans des revues

- La Recherche [<http://www.LaRecherche.fr/EMP/index.html>]
- Nature [<http://www.nature.com/jobs/index.html>]
- Science [<http://recruit.sciencemag.org/jobsearch.shtml>]
- The Scientist [<http://www.the-scientist.library.upenn.edu/jobs.html>]
- The New Scientist [[http://www.newscientistjobs.com/frame\\_regset.html](http://www.newscientistjobs.com/frame_regset.html)]
- Neuroscience Newsletter [<http://www.sfn.org/classifieds/positions.html>]
- Sur le site web de l'Institute of Physics Publishing (éditeur de journaux prestigieux tels que Physics World, Journal of Physics A...G ; European Journal of Physics) [<http://physicsweb.org/TIPTOP/FORUM/JOBS/jobs.phtml?action=2>], ou peut s'inscrire à une mailing list permettant de recevoir des offres des jobs (en physique, ingénierie, matériaux et informatique), ou les consulter en ligne.

Maintenant, il y a d'autres revues que vous avez appris à connaître durant votre thèse. Jetez-y donc un oeil, à tout hasard. Peut-être même bien que ces offres existent en ligne sur leur page web ?

#### 4.3.3 Postdocs par des sociétés savantes, ou des organisations nationales ou internationales

La liste peut s'étendre à largement, réfléchissez aux sociétés que vous connaissez :

- L'Université de Waterloo au Canada maintient une liste impressionnante d'adresses web de propositions d'emplois par des sociétés savantes (dont de nombreuses sociétés de disciplines non scientifiques), le Scholarly Societies Project :  
[<http://www.lib.uwaterloo.ca/society/employment.html>]
- European Chemical Society :  
[<http://ecs.tu-bs.de/ECS-WWW/neu/Special/Doc.html>]
- European Research Consortium for Informatics and Mathematics :  
[<http://www.ercim.org/activity/jobs.html>]
- American Vacuum Society [<http://www.careerweb.com/avacuum/>]
- American Society for Mass Spectrometry [<http://www.asms.org/employ.html>]
- American Chemical Society [<http://www.acs.org/careers.html>] : mise à jour hebdomadaire, mais apparemment uniquement accessible aux membres (ce qui ne doit pas être le cas de beaucoup d'entre vous !). MAIS, vu que cette liste est en fait celle des annonces publiées dans *Chemical & Engineering News*, il suffit de trouver cette revue dans une bonne bibliothèque.
- Federation of American Societies for Experimental Biology :  
[<http://ns2.faseb.org/career/index.html>]
- International Society for Heart Research :  
[[http://www.medicine.usouthal.edu/ishr/list\\_search\\_level\\_display.asp](http://www.medicine.usouthal.edu/ishr/list_search_level_display.asp)]
- Le Human Frontier Science Program, ouvert aux ressortissants des pays du G7, la Suisse, et les pays de la Communauté Européenne non membres du G7. Bref, ça inclut la France :  
[<http://www.hfsp.org/>]
- Accroître le potentiel humain de recherche et la base de connaissances socioéconomiques [<http://www.cordis.lu/im>] est un programme de la Communauté Européenne. Parmi les actions qui le composent, notons

celles qui concernent les réseaux européens de formation par la recherche [<http://improving-rtn.sti.jrc.it/vacancy/>] et les bourses « Marie Curie » [[http://www.cordis.lu/improving/src/hp\\_mcf.htm](http://www.cordis.lu/improving/src/hp_mcf.htm)]. Voir aussi le site de la Marie Curie Fellowship Association [<http://www.mariecurie.org/>].

- Postgraduate Training for Doctors in Europe, un autre projet financé par l'Union Européenne (url perdue, si vous pouvez m'aider, merci).

#### 4.3.4 Offres de postdocs par les labos eux-mêmes

Dans ce cas particulier, peut-être qu'une recherche par mots-clefs est la meilleure méthode. De plus, n'oublions pas que les labos, on en rencontre des membres lors des conférences. Avant de sauter dans l'avion, avez-vous jeté un oeil au programme préliminaire pour y chercher des noms? Sur place, avez vous trouvé le bureau ou les tableaux des offres d'emplois, ou des petites annonces? Ceci étant dit,...

- Commençons tout simplement par la France, okay? **en cours**
  - CNRS[?]
  - BRGM[?]
  - INRA[?]
  - CEA[?]
  - IFREMER[?]
- pour un postdoc au CERN : [<http://www.cern.ch/CERN/Divisions/PE/HRS/Recruitment/fellows.html>]
- Elargissons le champ à l'Europe : le Joint Research Center offre des bourses pour travailler dans l'un de ses huit Instituts, situés en Belgique, Italie, Espagne, Allemagne et Pays-Bas : [<http://www.jrc.org/jrc/opportunities/grants/grants2.asp>]
- F'SATIE, French South African Institute in Electronics (hé, hé, qui disait qu'il n'y en avait que pour les Ricains?!): <http://www.frenchdoor.co.za/fsatie/>
- le National Research Council Research Associateship Programs : [<http://www4.nationalacademies.org/osep/rap.nsf>]. Ce n'est pas un labo, mais il administre des postdoc dans les laboratoires et centres de recherche fédéraux américains. On peut faire une recherche des postes existants par mots-clefs (taper sur RAP SEARCH en haut à gauche, pas sur Search en haut à droite) (c'est ce que j'ai fait, avec "mass spectrometry" et "environment"), par agence (NASA, US EPA,...) pour ceux qui connaissent, en cliquant sur PARTICIPATING PROGRAMS. Certains postes ne sont pas ouverts aux étrangers, pour cause de confidentialité du projet.
- Il y a aussi tous les laboratoires nationaux américains : (Note : pour certaines agences, les offres de postdoc semblent ne pas toutes être centralisées, et il peut être bon de fouiner dans les divers labos et centres de recherche)
  - Oak Ridge National Laboratory [<http://www.ornl.gov/seer/research/postgrad.html>]
  - Argonne National Lab [<http://www.hr.anl.gov/employment2.htm>]
  - Lawrence Berkeley National Lab [<http://www.lbl.gov/LBL-Documents/CJOs/pd00001idx.html>]
  - Brookhaven National Lab [<http://www.bnl.gov/PERSONNEL/current.html#PDCISTF>]
  - Fermi National Accelerator Laboratory [<http://fnalpubs.fnal.gov/employ/jobs.html>]
  - Lawrence Livermore National Lab [<http://ep.llnl.gov/student/llf3.html>] (2 places par an. Si vous n'avez pas déjà le Nobel, pas la peine de gâcher votre timbre)

- Sandia National Laboratory  
[[http://ndeon.sandia.gov/SCRIPTS/ndISAPI.dll/Ext\\_JobSearch/pgJobSearch](http://ndeon.sandia.gov/SCRIPTS/ndISAPI.dll/Ext_JobSearch/pgJobSearch)]
- National Institute of Environmental Health Sciences  
[<http://www.niehs.nih.gov/vacancy/postdoc.htm>]
- Ames Laboratory (offres sur le site de l'Iowa State University)  
[[http://www.iastate.edu/~hrs\\_info/jobs/jobs.html](http://www.iastate.edu/~hrs_info/jobs/jobs.html)]
- National Institute of Health  
[<http://www.training.nih.gov/postdoctoral/>]
- Pacific Northwest National Lab  
[<http://www.pnl.gov/education/awuextrnframe.html>]
- National Renewable Energy National Lab  
[<http://www.nrel.gov/lab/hr/jobs.html>]
- Los Alamos National Lab  
[[http://www.hr.lanl.gov/scripts/lanl\\_only/postdoc.asp](http://www.hr.lanl.gov/scripts/lanl_only/postdoc.asp)]
- National Energy Research Scientific Computing Center  
[<http://www.lbl.gov/CS/Careers/CJO-NERSC.html>]
- National Science Foundation  
[<http://www.nsf.gov/od/lpa/news/publicat/nsf994/start.htm>]
- Goddard Institute for Space Studies  
[<http://www.giss.nasa.gov/about/employment/postdoc.html>] de la NASA (mais là, il y a fort à parier que ces postes seront réservés aux nationaux. Maintenant, si vous avez la double nationalité...)
- Center for the Neural Basis of Cognition  
[<http://www.cnbc.cmu.edu/Training/postdoc.html>] (joint program between Carnegie Mellon University and the University of Pittsburgh)
- ORISE (Oak Ridge Institute for Science and Education) :  
[<http://www.ornl.gov/orise/edu/postgrad.htm>]
- au Canada, s'adresser au Canadian National Research Council :  
[<http://hr.nrc.ca:8080/HRB/CareerPg.nsf/grade/RAProgram>]

#### 4.3.5 Autres offres de postdoc en ligne

Comprendre par là des sites très variés, souvent tournant autour d'une discipline, d'une thématique de recherche, d'un pays...

- Jobs in physics : <http://het.phast.umass.edu/jobs.html>
- Ceux qui veulent aller de l'autre côté du Channel peuvent consulter le *leading recruitment website for academic and associated communities* [<http://www.jobs.ac.uk/>] au Royaume Uni. Par ailleurs, une fois leur valise prête, ils feraient bien d'aller voir la page de JEAN-CHRISTOPHE PAZZAGLIA [<http://www.cs.cf.ac.uk/User/J-C.Pazzaglia/conseils.html>].
- Les néerlandophones peuvent consulter le *Post Doctoraal opleidingen in Nederland* [<http://www.sesis.com/ogonlin>]. (De plus, une bourse de l'European Environmental Research Organisation pour les Pays-Bas [[http://www.loria.fr/associations/CORE\\_DUMP/PD/netherlands.html](http://www.loria.fr/associations/CORE_DUMP/PD/netherlands.html)] pourrait bien les intéresser, n'est-ce pas?).
- Comme l'écrivait fort justement SOPHIE LAUNEY : *dans le domaine de la génétique des populations et l'évolution, Evoldir est un site incontournable qui recense toutes les offres de post-docs (+PhD, postes, conférences, etc...).* C'est en fait une liste de diffusion qui est maintenue par Brian Golding, on peut soit s'abonner (en écrivant un petit mot gentil à [brian@life.biology.mcmaster.ca](mailto:brian@life.biology.mcmaster.ca)) ou consulter la compil des messages sur le web [<http://life.biology.mcmaster.ca/brian/evoldir.html>]. Il y a une page spécifique pour les offres de post-doc : [[http://life.biology.mcmaster.ca/cgi-bin/my\\_wrap/brian/evoldir/PostDocs](http://life.biology.mcmaster.ca/cgi-bin/my_wrap/brian/evoldir/PostDocs)].

- Dans le domaine de la vision humaine et animale, il y a le site Visionscience : [<http://www.visionscience.com/vsPostDocs.html>].
- Cell Press Online : pour les biologistes, avec la possibilité de revoir les offres par mail [<http://jobs.cell.com/>]
- Biosciences Jobs Postings, page créée pour les étudiants de l'UCSF (University of California San Francisco), mais ils ne sont pas rats et vous en font profiter aussi : [[http://saa49.ucsf.edu/psa/Job\\_links.html](http://saa49.ucsf.edu/psa/Job_links.html)]
- The Biotechnology Career Center [<http://www.biocareer.com/>] : il faut s'inscrire pour avoir accès aux infos. Je n'ai pas essayé, n'ayant rien à voir avec les biotrucs (et étant déjà en postdoc).
- *Jobs in higher education* [<http://www.gslis.utexas.edu/~acadres/jobs/index.html>] est une liste assez énorme de liens vers des universités et colleges qui mettent des offres d'emplois (pas seulement des postdocs, loin de là) en ligne. Malgré tout, une recherche par mots-clés devrait n'être pas trop longue.
- Nextwave [<http://nextwave.sciencemag.org/>], publication hebdomadaire on-line, publiée par le magazine Science et l'AAAS (American Association for the Advancement of Science; ne pas prononcer /'æs/, merci). Outre des annonces professionnelles (pas que postdoc), on y trouve des news sur le marché de l'emploi scientifique, grands débats scientifiques, etc. MAIS (car il y a un mais), Nextwave est malheureusement payant, sauf si par hasard votre organisme de recherche y est abonné, et vu qu'apparemment aucun organisme français n'est dans ce cas, ceci ne pourrait concerner que des gens déjà en postdoc à l'étranger.
- Intéressé par un postdoc dans les affaires internationales (faites pas cette tête, moi non plus je ne savais pas que ça existait !)? Alors le Weatherhead Center for International Affairs Programs [<http://data.fas.harvard.edu/cfia/cfiaprog/>] est pour vous.
- Toujours dans les postdocs non sciences dures : en psychologie développementale maintenant : [<http://devpsy.lboro.ac.uk/eurodev/news/1999/jobs.html>]

## 4.4 Renseignements utiles

Le postdoc se prépare, comme une manip, et à mon sens, au moins deux mois à l'avance. Il ne s'agit pas de tout découvrir une fois sur place, ou alors on s'expose à de mauvaises surprises.

### 4.4.1 Préparation et survie (avant, et pendant)

- Commencez peut-être par un tour sur la bonne page du site du Ministère des Affaires Etrangères [<http://www.diplomatie.gouv.fr/etrangers/index.html>]. Vous y trouverez entre autres :
  - Le livret du Français à l'étranger [<http://www.expatries.org/lfe/>] : un document de la Maison des Français de l'Etranger [<http://www.expatries.org/>]. Ce document (peut être téléchargé au format pdf) est indispensable et « *regroupe les données techniques et actualisées qui peuvent être utiles à l'expatrié avant son départ, pendant son séjour et pour préparer son retour en France* » (c'est HUBERT VÉDRINE qui l'écrit en préface, alors ça doit être vrai!). Entre autres, vous trouverez dedans tout ce qui concerne la prévention médicale, la protection sociale et la fiscalité.
  - des monographies par pays [<http://www.expatries.org/monographies/>], actualisées régulièrement. Ces documents sont réalisés grâce au travail des Consulats français sur place, et sont une mine d'informations, comme le document précédent. On peut se les procurer à :  
Maison des Français de l'Etranger  
34 rue la Pérouse  
75116 PARIS  
Tél : 01 43 17 75 24  
Fax 01 43 17 63 61

- Le Guide de l'étudiant chercheur [[http://garp.univ-bpclermont.fr/er/guide\\_ToC.html](http://garp.univ-bpclermont.fr/er/guide_ToC.html)] : ultra-classique et incontournable (quoique maintenant que vous avez à votre disposition le *Guide du thésard Edition 2000...* [<http://garp.univ-bpclermont.fr/guilde/Alire/guide/>])
- Dialogue with citizens and business [<http://citizens.eu.int/>] , une foule de renseignements pour ceux d'entre vous qui restent en Europe (vivre, voyager, étudier, acheter des biens et services,...)
- La libre circulation en pratique [<http://europa.eu.int/scadplus/gui/fr/guide.htm>] : « *Toutes les informations contenues dans ce guide peuvent intéresser les chercheurs d'emploi, les travailleurs salariés, indépendants et frontaliers, les étudiants, les retraités,...* »
- Guide USA mode d'emploi [<http://www.france-amerique.com/guideUSA/index-guide.html>] : Visas, déménagement, écoles, fiscalité, protection sociale, santé, adresses utiles... Tout ce qu'il faut savoir pour réussir votre installation et votre vie en Amérique. Vous pouvez vous procurer l'édition 1998 aux USA en appelant notre numéro gratuit 1-888-286-8636 extension 14. Prix : \$7 port compris aux Etats-Unis et au Canada. En France, envoyez un chèque de 40 FF à l'ordre de la Socpresse à l'adresse suivante :  
Guide USA - France-Amérique 98  
8-10, rue Pierre-Brossolette  
92300 Levallois Perret  
Tél. 01 40 87 40 69
- A propos du Visa pour les USA (le vôtre devrait sûrement être un J-1 *Exchange Visitor* : le site web du National Immigration Service [<http://www.myvisa.com/>] est très utile.
- Evidemment, il y a des adresses incontournables :  
Association Bernard Gregory [<http://www.abg.asso.fr/>] , la Guilde des Doctorants [<http://garp.univ-bpclermont.fr/guilde/>], feu l'Association Etudiants et Recherche [<http://garp.univ-bpclermont.fr/er/>], la Confédération des Etudiants Chercheurs [<http://garp.univ-bpclermont.fr/cec/>], la famille Hotdocs [<http://garp.univ-bpclermont.fr/guilde/Listes/>], dans le désordre. Mais bien sûr, vous les connaissez déjà toutes. Ajoutons aussi l'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres) [<http://www.apec.asso.fr/>], l'ARISE (Animation du Réseaux Ingénieurs et Scientifiques Français à l'Etranger) [<http://www.arise-fr.org/>], tant qu'on y est.  
Passons à des choses désagréables :
- impôts fédéraux USA : des infos (toutes les infos) sur le site de l'I.R.S. (Internal Revenue Service) [<http://www.irs.ustreas.gov/prod/cover.html>], qui dépend du gouvernement américain. Vous pourrez y consulter en ligne : [[http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms\\_pubs/pubs/index.htm](http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms_pubs/pubs/index.htm)] ou télécharger : [[http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms\\_pubs/pubs.html](http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms_pubs/pubs.html)] des publications, ou les milliers de formulaires [[http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms\\_pubs/forms.html](http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms_pubs/forms.html)] et les instructions pour les remplir. En particulier, ne manquez pas de lire :
  - Publication 519 U.S. Tax Guide for Aliens [[http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms\\_pubs/pubs/p519toc.htm](http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms_pubs/pubs/p519toc.htm)].
  - Publication 513 Tax Information for Visitors to the U.S. [[http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms\\_pubs/pubs/p513toc.htm](http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms_pubs/pubs/p513toc.htm)],
  - Publication 520 Scholarships and Fellowships [[http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms\\_pubs/pubs/p520toc.htm](http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms_pubs/pubs/p520toc.htm)],
  - Publication 901 U.S. Tax Treaties [[http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms\\_pubs/pubs/p901toc.htm](http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms_pubs/pubs/p901toc.htm)].

Egalement, concernant les impôts de chaque Etat, vous pourrez trouver des liens vers les formulaires [[http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms\\_pubs/ftaframes.html](http://www.irs.ustreas.gov/prod/forms_pubs/ftaframes.html)] , et où vous adresser [[http://www.irs.ustreas.gov/prod/where\\_file/index.html](http://www.irs.ustreas.gov/prod/where_file/index.html)]. Un conseil : familiarisez vous avec ça

dès votre arrivée. Normalement, vous devriez avoir un petit rendez-vous courant avril ou juin, selon votre situation.

- Renseignements au sujet du Canada, de son gouvernement et de ses programmes et services [<http://www.canada.gc.ca/>]
- La liste des laboratoires de recherche français, du Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche, de la Technologie, et, euh, ben c'est tout. **Ce site n'existe plus, et je n'arrive pas à retrouver quelque chose d'équivalent. Si vous pouvez m'aider, merci.** (Disparu sans laisser de trace à : [<http://www.mesr.fr/telelab/telelab.cfm>])
- dans l'attente, il existe un site pour les annuaires du CNRS (labos, administration,...) [<http://www.cnrs.fr/Annuaire>] et le meme type d'information doit pouvoir être accessible pour certains EPIC via le site du Ministère :  
<http://www.education.gouv.fr/technologie/organisme/default.htm>.
- Jeter un oeil du côté des entreprises ne peut pas faire de mal. Si vous faites votre postdoc aux USA, il existe un forum-emplois [<http://www.forumusa.org>] annuel, organisés conjointement par la Mission Scientifique et Technologique de l'Ambassade de France à Washington [<http://www.france-science.org>], l'ARISE (Animation du Réseau des Ingénieurs et Scientifiques Français à l'Etranger) [<http://www.arise-fr.org/>], et d'autres. C'est l'occasion de reprendre contact avec la France. Mais autant vous dire que face aux ingénieurs, on ne pèse pas lourd.
- Administration française (le site est aussi épais que le sujet ;-)) : [<http://www.admifrance.gouv.fr/cgi-bin/multitel/admifrance/sommaire/>]
- Ambassades et Consuls de France [<http://www.expatries.org/repdipet.asp>]. Un conseil, recherchez la mission scientifique (si elle existe) à l'ambassade de France dans le pays que vous visez. J'ai déjà cité celle de Washington aux USA, [<http://www.france-science.org>], mais il y en a également une au Canada, [<http://www.ambafrance.org/HYPERLAB/>]. Vous devriez trouver tout ça sur la bonne page du Ministère des Affaires Etrangères : [<http://www.france.diplomatie.fr/culture/france/ressources/reso/>]

#### 4.4.2 Des nouvelles du pays, et préparer son retour

Certaines adresses citées précédemment restent valables, évidemment.

- Listes de distribution intéressantes pour les francophones : [<http://www.limsi.fr/Individu/krus/links/frmailist.html>]  
et  
[<http://www.cru.fr/listes/>]
- Actualinfo (dépêches AFP) [<http://www.actualinfo.com/>] : autant vous dire que pour avoir des nouvelles fraîches du plus beau pays du monde, il faut chercher !
- News from France et France Magazine [<http://www.info-france-usa.org>]
- The Tocqueville connection (French news and analyses) [<http://www.AdeTocqueville.com>]
- Radio France Internationale [<http://www.rfi.fr/index.html>]

## 4.5 Financement

Apparemment, certains postdocs ne seraient pas financés.

- Bourses et aides à la mobilité du Ministère des Affaires Etrangères : [[http://www.france.diplomatie.fr/culture/france/partenaire/dcst/unite\\_03/bourses1/index2.html](http://www.france.diplomatie.fr/culture/france/partenaire/dcst/unite_03/bourses1/index2.html)]  
Parfois, dans un moment de faiblesse, ceux d'en haut se rappellent que vous existez ; on y trouve (surtout pour les sciences humaines et sociales) :
  - Bourses « chercheurs confirmés » à l'OTAN
  - diverses bourses de divers ministeres
  - bourse CIRAD
  - bourses INSERM

- bourses postdoc du Conseil Régional de : Bretagne, Corse, Haute-Normandie, Rhône-Alpes
- bourse postdoctorale de l'Association Française des Femmes Diplômées des Universités
- bourses de diverses associations
- Le guide de l'ANDES : [<http://www.citi2.fr/rhumato/pratiq/appelefr/andes.html>]  
L'Association Nationale des Docteurs ès-Sciences (ANDES) publie tous les ans un *Guide des aides aux formations doctorales et post-doctorales*. Ce guide recense pratiquement toutes les sources de financements de thèses et de post-doc. L'édition 1994 ne comporte pas moins de 3 volumes : les financements publics ; les financements des organisations internationales, conseils régionaux, entreprises, fondations et associations, enrichis d'un nouveau chapitre concernant les prix scientifiques (notamment en sciences médicales) ; enfin, les financements prévus par les accords inter-gouvernementaux, inter-organismes, etc.  
Le guide est disponible contre 175 F + 25 F de frais d'envoi (en France). Ce prix englobe les 3 volumes, qui ne peuvent être achetés séparément.  
ANDES  
16, rue Claude Bernard  
75231 Paris Cedex 05.  
Tél. 01 43.37.51.12  
Fax 01 43 37 18 42  
Minitel : 3615 M5\*ANDES  
E-mail : andes@mnhn.fr
- Une liste de financements par des organismes publics français : [<http://biodocs.cgm.cnrs-gif.fr/b/fd/financements.html>]
- Granting Organizations [<http://www.physik.fu-berlin.de/~nurdin/2org.html>] , une liste impressionnante que l'on doit à un certain WIRA BAHARI NURDIN. Merci à lui.
- On peut également faire fumer le moteur de recherche avec, par exemple « medical research foundation »...à vous de modifier selon votre profil.

#### 4.6 Divers

- (pratique comme catégorie, quand on a la flemme) :
- Career Planning Center for beginning scientists and Engineers (par la National Academy of Science) [<http://www2.nas.edu/cpc/mainmenu.html>]
  - infos utiles sur le site du LORIA (Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications) — je l'ai toujours dit, ils sont forts ces Lorrains : [[http://www.loria.fr/associations/CORE\\_DUMP/pages/apres.html#postdocs](http://www.loria.fr/associations/CORE_DUMP/pages/apres.html#postdocs)]
  - Sciencescope [<http://www2.gol.com/users/scscope/>], Association des chercheurs francophones au Japon
  - l'entraide locale entre postdocs français déracinés existe parfois. À New York par exemple : [[http://members.tripod.com/magali-olivier/French\\_connection/Enter.htm](http://members.tripod.com/magali-olivier/French_connection/Enter.htm)] , par exemple.
  - La page de JEAN-CHRISTOPHE PAZZAGLIA pour ceusses qui envisagent un postdoc chez les Grandes Oreilles (valable même pour ceux qui ne sont pas en acoustique ou physiologie auditive) : [<http://www.cs.cf.ac.uk/User/J-C.Pazzaglia/conseils.html>]
  - JOB Resources, Links, Listings For Scientists : [<http://pw1.netcom.com/~stantony/biojobs.html>] : un peu b...lique (non, pas biblique) à mon sens, mais tout effort mérite salaire.
  - Postdoctoral Scholars Associations [<http://saa49.ucsf.edu/psa/otherpsa.html>] : une liste d'associations de postdocs dans le monde ; il existe aussi des mailings lists pouvant être intéressantes : [<http://saa49.ucsf.edu/psa/lists.html>]

#### 4.7 S'il n'y avait que ceux-là à retenir...

Ces sites sont **sans doute** les plus importants :

Ecrit par OLIVIER DEBRÉ, Lorrain en postdoc à l'US Environmental Protection Agency à Cincinnati, OH,

<b>Offres</b>	voir le paragraphe 4.3.1
<b>Bourses</b>	Le guide de l'ANDES [ <a href="http://www.citi2.fr/rhumato/pratiq/appelofr/andes.html">http://www.citi2.fr/rhumato/pratiq/appelofr/andes.html</a> ]
<b>Renseignements</b>	Le livret du Français à l'étranger [ <a href="http://www.expatries.org/lfe/">http://www.expatries.org/lfe/</a> ] Les adresses incontournables (milieu du paragraphe 4.4, page 22) Guide du thésard Edition 2000 [ <a href="http://garp.univ-bpclermont.fr/gilde/Alire/guide/">http://garp.univ-bpclermont.fr/gilde/Alire/guide/</a> ]) Des nouvelles fraîches [ <a href="http://www.actualinfo.com/">http://www.actualinfo.com/</a> ]

---

USA (trouvé grâce au National Research Council Research Associateship Programs), de juillet 1998 à novembre 1999.

Les remarques et insultes peuvent être adressées là : [olivier-debre@geocities.com](mailto:olivier-debre@geocities.com). Sans les aides, suggestions et même honteuses citations mot pour mot de certaines personnes, cette page ne serait pas ce qu'elle est (pour peu qu'elle soit quelque chose). Donc, un grand **MERCI** à (les femmes d'abord!) : CAROLINE BAILLARD, LAURE BUREL, CHANTAL DEBRÉ, ISABELLE FAILLENOT, SOPHIE LAUNEY, SOPHIE LAUTRAITE, MIREILLE MONTCOU-QUIOL, NATACHA PORTIER, VÉRONIQUE ROUBEUF, BRUNO BOST, JEAN DESSOLIN, IVAN LAMOURET, BERND LÆSHER, RÉGIS NÉA, JEAN-CHRISTOPHE PAZZAGLIA, GUILLAUME PIERRE, FRANCK SARRAZIT, GUILLAUME STAHL, FRANCK TANCRET. Et ceusses que j'ai oublié(e)s :-).

---

## 5 ATER

Vous pouvez consulter le guide de Pierre Lescanne (chapitre 3 du présent volume), ainsi que le volume 2 du guide du doctorant "**pendant la thèse**" (rubrique ATER).

## 6 Petit guide "chômage de l'allocataire de recherche"

Ce document a été réalisé au cours de l'année 1999 par Cécile Pédoussat avec l'aide de Laurent Garrigues, de Jean Pierre Gardou, de Philippe Teulet, de Christophe Bertin et d'Eric Bouvier. Ces informations sont bien sûr prendre au conditionnel, car elles peuvent changer au cours du temps!!

### 6.1 Que faire quand votre contrat d'allocataire de recherche finit ? !

Pour les ATER, les différentes étapes sont bonnes, sauf la deuxième, pour laquelle ils doivent s'adresser la Division du Personnel (DP) de l'université. C'est la division du personnel qui fait ensuite les démarches auprès du Rectorat (il y a tout de même un dossier à retirer à la DP et à compléter puis à ramener à la DP avec l'inscription à l'ASSEDIC).

#### 6.1.1 Inscription ASSEDIC [1] et ANPE [2]

L'inscription est à faire impérativement le lendemain de la fin du contrat, car il existe un différé d'indemnisation légal de 8 jours entre la date d'inscription à l'ASSEDIC et l'ouverture des droits auprès du Rectorat. Par exemple, si vous vous inscrivez à l'ASSEDIC le 1er décembre, l'Allocation Unique Dégressive ne commencera que le 8 décembre.

De plus, l'allocation n'est pas rétroactive. C'est-à-dire que si vous vous inscrivez un ou deux mois après le fin de votre contrat, vous ne toucherez rien pour la période intermédiaire et vous perdrez en plus les 8 jours de différé. Un autre exemple : si votre contrat s'est fini le 30 septembre et que vous vous inscrivez le 5 octobre, c'est à partir du 13 octobre que l'Allocation Unique Dégressive prendra effet.

Il faut amener

- justificatif de domicile\* (facture de téléphone, quittance edf, ....)
- carte d'identité

Prévoir aussi pour l'ouverture du dossier (photocopie et original)

- contrat d'allocataire de recherche et avenant au contrat
- carte de sécurité sociale

Nous n'avons pas de feuille jaune à fournir, car nous avons travaillé pour le public ! Cette feuille jaune est une attestation de l'employeur sur laquelle est indiquée la durée du contrat. Elle est fournie automatiquement quand on travaille dans le privé<sup>†</sup>.

Ils doivent vous remettre :

- votre carte de demandeur d'emploi,
- la notification de rejet B13 (comme quoi c'est au Rectorat de payer),
- la feuille d'information sur la messagerie vocale de l'ASSEDIC,
- et une feuille vous invitant à prendre rendez-vous pour un entretien professionnel à l'ANPE et un livret de préparation à l'entretien.

Aussitôt après vous être inscrits à l'ASSEDIC, aller à l'ANPE prendre rendez-vous pour l'entretien professionnel (suivant les endroits, il y a d'une semaine à un mois d'attente pour obtenir le rendez-vous).

#### 6.1.2 RECTORAT - DESUP [3] et DAF [4]

C'est à la DESUP qu'il faut retirer :

- le dossier d'allocation de perte d'emploi (APE) et

---

\* Si vous habitez chez vos parents, il faut en plus : - une attestation sur l'honneur que l'on réside chez ses parents - et un justificatif de domicile de vos parents.

† Si vous voulez vraiment obtenir une attestation employeur, il faut contacter la DESUP pour le contrat d'allocataire de recherche ou l'université qui vous a payée si vous avez faits des vacances.

- l'attestation de l'employeur (équivalent de la feuille jaune!).

L'allocation de perte d'emploi peut être versée même si vous n'avez pas encore soutenu votre thèse (il existe certains cas qui font jurisprudence).

Avec le dossier, il faut fournir les pièces suivantes :

- la photocopie de votre carte d'inscription à l'ANPE,
- l'attestation de soutenance de thèse,
- la lettre de votre professeur responsable de 3ème cycle attestant que vous n'êtes plus présent au laboratoire,
  - soit parce que vous avez soutenu votre thèse,
  - soit parce que vous avez abandonné vos travaux de recherche
- une attestation sur l'honneur que vous n'êtes pas inscrit dans un autre établissement d'enseignement supérieur,
- la preuve que vous êtes réellement en recherche d'emploi (photocopies des demandes d'emploi que vous avez effectuées et réponses des entreprises),
- les photocopies de vos contrats (allocataire, ATER, moniteur ou autre),
- tous les bulletins de salaire de la dernière année concernant une autre activité rémunérée autre que celle d'allocataire (donc les vacances et le monitorat) ‡,
- les attestations de paiement sécurité sociale si vous avez été en congé maladie ou de maternité au cours des deux dernières années? et enfin un relevé d'identité bancaire.

Le dossier doit être signé par le président de la fac, il faut donc le ramener dans une enveloppe au 3ème cycle, qui se chargera ensuite de le transmettre à la DESUP (s'en assurer soi-même!).

La DESUP, une fois votre dossier vérifié et enregistré, le transmet au service de paiement du Rectorat (DAF) (s'en assurer soi-même à nouveau!), mais il faut attendre au moins un mois à deux mois avant de percevoir le premier versement et après c'est aux lance-pierres.

La DESUP vous envoie un courrier une fois votre dossier traité (environ 48 heures suivant les périodes). Dans ce courrier, ils annoncent que l'on peut bénéficier d'un maximum de 912 jours d'allocations uniques dégressives (AUD).

### 6.1.3 ASSEDIC - Déclaration de Situation Mensuelle (DSM)

Renvoyer les cartons ASSEDIC chaque mois pour que vos droits soient maintenus. On peut aussi faire cette démarche par

- téléphone (08 36 646 642 : 0,74 F/min)
- par Minitel (36 14 ASSEDIC : 0,12 F/min connexion + 0,37 F/min)
- ou bien en se rendant à une des bornes interactives installées dans le hall de l'ASSEDIC, uniquement accessibles aux heures d'ouverture.

Il faudra faire de même avec la DAF qui fournira un document spécifique à leur renvoyer (cf. étape ultérieure).

### 6.1.4 ANPE - Entretien professionnel

Cet entretien est obligatoire et à effectuer rapidement après l'ouverture des droits. Pour l'entretien, il faut se présenter à l'accueil de l'ANPE, l'hôtesse d'accueil vous amènera au bureau où vous avez votre entretien. L'entretien peut varier entre 5 et 40 minutes (dans le meilleur des cas!). Il faut avoir rempli le carnet cité dans le premier paragraphe et avoir un CV. Cet entretien sert à remplir des fiches informatisées avec : ? vos diplômes, ? le type de postes que vous recherchez (2 possibilités au maximum)? et vos compétences. Normalement, si une offre colle à votre profil, l'ANPE vous contactera (téléphone ou courrier). Vous pouvez demander un exemplaire papier du profil que vous avez rentré. Ce profil est

---

‡ Par la suite la DAF vous demande tous les bulletins de salaire de la dernière année, il serait bon de les donner avec le dossier d'allocation de perte d'emploi pour éviter de perdre du temps.

modifiable (il faut soit prendre un autre rendez-vous, soit venir sur flux - prendre un ticket et attendre gentiment son tour).

#### **a. Buts de l'entretien**

- définir avec précision votre profil professionnel, qui sera saisi dans notre base informatique de candidatures,
- identifier vos besoins en méthodes pour la recherche d'emploi, en formation ou toute autre action pour réussir votre recherche,
- vous faire immédiatement, chaque fois que possible, une proposition concrète, offre d'emploi, inscription à une prestation ...
- déterminer avec vous la démarche active la plus appropriée à votre situation.

#### **b. Services ANPE**

- libre service offres d'emploi locales, régionales, nationales,
- Minitel gratuit avec des offres d'emploi,
- des journaux d'offres d'emploi,
- documentation sur les entreprises,
- des offres de formation affichées,
- une documentation sur les métiers et les formations.

### **6.1.5 Université - remboursement des frais d'inscription**

Dans certaines universités, les doctorants non financés sont exonérés des droits d'inscriptions.

Quand vous rapportez votre dossier d'APE au 3ème cycle profitez en pour retirer un dossier de remboursement de frais d'inscription et une demande d'exonération des droits d'inscriptions en thèse (déclaration sur l'honneur que vous n'avez aucun revenu ou que vos revenus sont inférieurs à 7400 Frs/mois bruts).

Le dossier est à déposer au 3ème cycle avant le 31 janvier 99.

Il existe une deuxième possibilité pour se faire rembourser les droits d'inscription : - soutenir avant le 31 décembre !

### **6.1.6 MGEN [5] - prolongation couverture sociale**

La MGEN peut continuer à vous couvrir (sécurité sociale + mutuelle) si elle est sûre que vous allez percevoir des indemnités chômage par le Rectorat. Il faut donc envoyer une jolie lettre expliquant que votre contrat est fini et que vous allez percevoir des indemnités par le Rectorat.

Ils vous adresseront une facture avec les échéances de paiement. La cotisation mensuelle pour la mutuelle est de 115 francs.

Il est conseillé de faire cette étape bien avant que le contrat ne se finisse pour ne pas se retrouver sans couverture sociale.

\* Si vous avez plus de 28 ans, la MGEN est obligée de vous garder (sécu + mutuelle).

\* Si vous êtes étudiant de moins de 28 ans, le régime étudiant prime sur le régime chômage, donc vous risquez d'être obligé de reprendre la sécurité sociale étudiante et une autre mutuelle. En insistant auprès de la MGEN et en leur certifiant que vous allez toucher une indemnité du Rectorat, ils acceptent de continuer à vous couvrir.

\* Si vous n'aviez que la sécurité sociale à la MGEN et que vous aviez une mutuelle ailleurs. Comme vous allez toucher des indemnités, vous devez aller voir la CPAM [7] de votre lieu de résidence et c'est cet organisme qui va vous prendre en charge au niveau sécurité sociale. Si vous n'étiez pas indemnisé, ce serait la MGEN qui vous couvrirait.

En résumé : Sécurité sociale + mutuelle MGEN \* Plus de contrat et indemnité = MGEN (115 Frs/mois)

Sécurité sociale MGEN + autre mutuelle \* Plus de contrat et indemnité = CPAM du lieu de résidence

\* Plus de contrat et pas d'indemnité = MGEN (tarif minimum)

### 6.1.7 RECTORAT - DAF [4]

Il aurait été trop simple que le Rectorat vous demande la première fois toutes les pièces justificatives ... et bien non, vous recevrez sûrement une lettre de la DAF vous demandant des pièces supplémentaires, comme par exemple une attestation employeur ou un formulaire 3316A quand vous avez été malade au cours des 12 derniers mois. Les vacances sont à inclure, car même si c'est le Rectorat est l'employeur qui vous a rémunéré le plus, il est tenu de prendre en compte les autres sources de revenus.

Les courriers reus ne seront apparemment pas les mêmes si vous avez soutenu ou pas.

Une fois toutes les pièces jointes, ils vous enverront encore un courrier pour vous donner votre taux journalier. Vous pourrez ensuite calculer le montant de votre allocation de perte d'emploi par le calcul suivant : taux journalier \* nombre de jour dans un mois - RDS (soit 0,5

Ce courrier contient plusieurs exemplaires de la déclaration mensuelle à renvoyer à la fin de chaque mois au Rectorat. Il n'est pas nécessaire de joindre les pièces justificatives, car la DAF les a déjà, de même il est inutile de remplir le champ "précédents employeurs".

Les indemnités perues sont imposables, chaque mois nous devons recevoir un bulletin d'indemnisation équivalent au bulletin de salaire que l'on recevait précédemment.

Par ailleurs, si l'on perçoit un salaire brut supérieur à une indemnité mensuelle (environ 5400 francs), alors l'indemnité n'est pas versée pour ce mois-ci.

Attention pour les heures de vacances effectuées lorsqu'on est au chômage, il faut les déclarer pour le mois dans lequel on les a effectivement assurées, et non pas à la fin, car la retenue sur l'APE est plus importante à ce moment là. Il reste le problème d'attester les heures faites, puisque le bulletin de salaire n'arrivera plus tard.

### 6.1.8 APEC [6]

Pour pouvoir s'inscrire à l'APEC, il faut que la date d'obtention du dernier diplôme soit inférieure à un an. On peut s'inscrire le jour même, muni de la carte de demandeurs d'emploi, d'une pièce d'identité et de l'original et de la photocopie du diplôme.

### 6.1.9 Autres sources d'informations

serveur de la guilde des doctorants <http://garp.univ-bpclermont.fr/guille/Informations/Financement/chomedu.htm>

## 6.2 Que faire quand vous avez trouvez un emploi?

Il vous faut avertir dans les 3 jours l'ASSEDIC, puis le Rectorat qui vous verse votre allocation de perte d'emploi. Il vous faudra aussi renvoyer votre Déclaration de Situation Mensuelle dûment complétée. Si la durée de votre nouveau contrat est inférieure à 2 mois, il n'est pas nécessaire de se faire radier de l'ASSEDIC, une suspension de droits suffit.

## 6.3 Que faire quand vous quittez votre emploi?

Pour pouvoir retoucher les allocations quand on a trouvé du travail et que l'on se fait ensuite viré ou que l'on démissionné, il suffit d'écrire au Rectorat, dans le cas ou bien sûr vous avez fait la demande de suspension dès que vous avez trouver du travail (question d'honnêteté), et envoyer votre contrat de travail (photocopie). Vous serez repris quasi-immédiatement (et oui c'est possible même avec le Rectorat) au taux ou vous l'avez quitté. Exemple : vous suspendez votre alloc le 10 juin 99 aux taux de 163,70/jour, puis le 20 septembre 99 vous êtes de nouveau au chômage, vous serez repris au même taux et pendant la durée qu'il reste pour ce taux.

## 6.4 Adresses

[1] ASSEDIC, Association pour l'Emploi dans l'industrie et le Commerce, (<http://www.assedic.fr/> Minitel (36 14 ASSEDIC: 0,12 F/min connexion + 0,37 F/min)).

[2] ANPE, Agence Nationale pour l'Emploi, (<http://www.anpe.fr/>).

[3] DESUP, Division Enseignement Supérieur.

[4] DAF, Division des Affaires Financières.

[5] MGEN, Mutuelle Générale Education Nationale, (<http://www.mgen.fr/>).

[6] APEC, Association pour l'Emploi des Cadres, (<http://www.apec.asso.fr/>).

[7] CPAM, Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

MISE À JOUR LE 29/11/1999

## **7** **Carrières extra-académiques**

Ces pages seront complétées un peu plus tard...